contact@ekolomundo.org
https://www.ekolomundo.org
https://www.ekolomundo.org/adherer

#légume #permaculture #potager #toit

Conseils pour installer un jardin sur un toit



Alimentation Biodiversité Citoyens

France

Où placer votre potager sur le toit ?

Le concept sera plus facilement réalisable si vous avez la chance d'avoir un **toit-terrasse**. Néanmoins, il faut bien choisir l'emplacement du futur potager :

- Suffisamment loin du bord même s'il y a des garde-corps. C'est une question de sécurité surtout si vous avez des enfants.
- Ensuite, pensez à l'ensoleillement. Si l'immeuble voisin est plus élevé, il convient de choisir un emplacement qui aura le maximum de soleil durant la journée (10 heures/jour, c'est l'idéal).
- Le toit étant exposé au vent, il faudra peut-être d'installer des brise-vents avec une haie végétale, une structure ou une toile que vous fixerez au sol pour éviter qu'ils s'envolent.
- Enfin, pensez à la proximité de l'arrivée d'eau puisque vous aurez besoin d'arroser vos légumes.
- Assurez-vous de pouvoir transporter facilement et en toute sécurité le matériel et récolter les produits de votre jardin.

L'aménagement du toit

• Aménager un carré potager **dans un petit espace** nécessite aussi un espace pour ranger les outils de jardinage, une zone pour réaliser les semis et abriter les plants, une autre pour votre composteur en bois éventuellement.

• Idéalement, installez un récupérateur d'eau de pluie. C'est plus écologique, car vous ne gaspillez pas l'eau potable pour l'arrosage.

• Au besoin, prévoyez un système d'éclairage pour les matins d'hiver et les soirées, quand vous aurez envie de jeter un œil à vos légumes au retour du travail.

• Et si vous avez de la place, c'est aussi l'occasion de créer un petit coin lecture, une petite table et des chaises pour les pauses apéro sur le toit !

La création du « rooftop garden » proprement dit

Des pots ou des bacs surélevés en guide de potager citadin : Il est évident que vous ne pourrez pas cultiver en pleine terre. Pour pallier ce petit obstacle, la culture « hors-sol », apparait comme une évidence, tout comme le potager vertical.

Vous avez alors la possibilité d'installer ici et là de gros pots ronds, carrés ou rectangles, la forme importe peu ! Il s'agit aussi d'avoir un joli jardin sur le toit. Par ailleurs, il faut penser à la circulation entre et autour des bacs potagers (environ 80 cm d'allée) pour faciliter l'entretien du potager.

Vous pourrez les surélever ou opter pour un potager surélevé pour plus de praticité (et pour avoir moins mal au dos !)

Votre toit est exigu et ressemble davantage à un balcon ? Dans ce cas, choisissez de créer des bacs rectangulaires que vous installerez le long du garde-corps, puis des jardinières en étagère, côté mur..

Vous pouvez également acheter des potagers d'angle ou des carrés potagers en escalier prêts à l'emploi, fabriqués avec du bois FSC.

Le drainage et l'évacuation de l'eau

Cela fait partie des contraintes du potager sur toit. Vous devez absolument penser au drainage de votre potager en hauteur et de vos pots pour que les racines ne se retrouvent pas en excès d'eau, voire noyées.

Voici quelques idées :

- Installer un tissu géotextile au fond du potager : cela laisse passer l'eau et permet d'aérer la terre,
- Réaliser une première couche de matériaux drainants et percer le fond des pots et bacs
- En principe, les toits sont étanches, et heureusement ! Ce qui est important, c'est que l'eau puisse s'écouler facilement.

Préparer une bonne terre pour les légumes du potager : La bonne terre pour un carré potager, c'est une terre meuble, drainante et nourrissante. Pensez ensuite au paillage du potager en disposant des copeaux de bois ou des déchets verts broyés.

Les réglementations

Il convient de se renseigner auprès du syndicat de copropriété de l'immeuble avant de commencer votre projet de faire un potager sur toit. Il faut notamment s'assurer que celui-ci peut supporter le poids de votre jardin, que le toit est bien étanche et qu'il n'y a aucun danger pour vous-mêmes et pour les occupants, etc.

Pour les maison individuelle une autorisation auprès de la mairie est nécessaire

Galerie d'images

